

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



OFI RS EQUILIBRE

FCP

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à trois ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 10% par an, tout en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 30% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 47% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 23% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes : Actions : de 0 à 60% de l'actif net - Obligations : de 0 à 100% de l'actif net - Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 10% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC. En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e. « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Pour la partie sélection action et sélection obligataire, le gérant complète concomitamment son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

En fonction de ce score, une catégorie ISR est attribuée à chaque société : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance. Les OPC ISR susceptibles d'être sélectionnés par le présent Fonds, font également l'objet d'une notation par transparence, via le calcul du Score ISR moyen pondéré du portefeuille. Par convention, pour l'établissement des catégories ISR tel que décrit ci-dessus, ils sont considérés comme appartenant au secteur « Banks ».

Processus pour les placements actions :

Les catégories ISR sont déterminées au sein de l'indice Eurostoxx, au niveau de chaque super-secteur ICB (niveau 2). L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance » (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR).

Pour rappel : la classification ICB est une classification sectorielle internationale permettant de faciliter la comparaison des entreprises selon 4 niveaux de classification. La classification ICB distingue 10 industries (ICB1), puis à l'intérieur de ces industries, 19 super-secteurs (ICB2), 41 secteurs (ICB3) et 114 sous-secteurs (ICB4). Chaque valeur est classée uniquement dans l'un de ces 114 sous-secteurs, selon sa source principale de revenu.

Processus pour les placements taux et les OPC :

Les catégories ISR sont déterminées au niveau de l'Univers de l'ensemble des émetteurs analysés (soit environ 2700 actuellement). L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs privés dans leur secteur (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) et des Etats présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 8](#)

- Code LEI : 969500AOCVYEHX8I4E42
- Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI RS EQUILIBRE a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant sur les actions de la Zone Euro, les obligations (souverain, corporate, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellés en euro. L'équipe de gestion investit tant sur des titres vifs que des OPC.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'univers d'investissement est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés dans leur secteur et les 20% des Etats les moins bien notés dans l'univers d'investissement ainsi que les émetteurs détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Par ailleurs, OFI a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac ainsi qu'une position sur les armes controversées.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Fonds.

Enfin, les sociétés ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

- Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions :

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de liquidité :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics, ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de modèle :

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

Risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS EQUILIBRE	VaR 95% 5D sur 2021
Moyenne	1,34%
Maximum	1,93%
Minimum	1,21%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 03 mars 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR et à la Doctrine ISR.
- A compter du 1^{er} septembre 2021, l'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts RC EUR auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT (au nominatif pur) ou de SOCIETE GENERALE (sur délégation de la Société de Gestion pour les parts RC EUR au porteur et au nominatif administré) sur demande effectuée chaque jour de valorisation jusqu'à 10H.
- A compter du 16 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (**), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3^{ème} trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part XL d'OFI RS Equilibre est de 193.27 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 183.09 EUR, soit une hausse de 5.56% sur l'exercice contre une progression de 4.51% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part OFI Profil Equilibre d'OFI RS Equilibre est de 117.6 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 112.3 EUR, soit une hausse de 4.72% sur l'exercice contre une progression de 4.51% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative (coupon réinvesti) de la part N d'OFI RS Equilibre est de 115.73 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 110 EUR, soit une hausse de 5.21% sur l'exercice contre une progression de 4.51% pour son indice de référence. Un coupon de 0.80 EUR par part a été versé le 19 mai.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part RCEUR d'OFI RS Equilibre est de 109.03 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 104.43 EUR, soit une hausse de 4.40% sur l'exercice contre une progression de 4.51% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2021, la valeur liquidative de la part RF d'OFI RS Equilibre est de 109.08 EUR. Au 31 décembre 2020, elle s'élevait à 103.85 EUR, soit une hausse de 5.04% sur l'exercice contre une progression de 5.04% pour son indice de référence.

Les marchés ont été portés en 2021 par une reprise économique spectaculaire, stimulée par des soutiens budgétaires et monétaires inédits, ce qui a milité pour conserver tout au long de l'année un niveau d'exposition supérieur au milieu de nos marges de manœuvre. Cependant les risques de reconfinements et ainsi de perturbations des chaînes d'approvisionnement nous ont amené à rester relativement prudent tout au long de l'année. Sur le compartiment obligataire, dans une logique de rendement, nous avons privilégié les obligations d'entreprises au détriment des obligations gouvernementales.

Poche Actions :

La construction et la gestion de la poche actions intègrent des notions de développement et de croissance durables, qui visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. La poche a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Eurostoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs. Son indice de référence est l'Eurostoxx dividendes nets réinvestis.

Elle exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, elle participe aux démarches de la SICAV Proxy Active Investors. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Les opérations de bourse réalisées au cours de l'année ont répondu à la conjugaison des évolutions trimestrielles des évaluations ESG réalisées par l'équipe interne, des réallocations entre classes d'actifs et des choix de gestion opérés dans l'environnement de maîtrise des risques défini par le process.

Principales contributions à la performance de la poche actions sur l'exercice :

Contributions Positives	Contributions Négatives
ASML	ATOS
UNIVERSAL MUSIC GROUP	VIVENDI
L'OREAL	NESTE OIL OYJ

Le compartiment réalise une sous-performance sur l'exercice.

Poche obligations d'entreprise :

Principales contributions à la performance de la poche obligataire corporate sur l'exercice :

Contributions Positives	Contributions Négatives
UNIBAIL-RODAMCO 2.125 PERP	MUNICH RE 1.000 2042_05
LAGARDERE 1.625 2024_06	COFINIMMO 0.875 2030_12
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 2031_12	IREN 0.875 2029_10

Le compartiment crédit a réalisé une surperformance sur l'exercice.

Le Fonds a utilisé des instruments sur les marchés dérivés de taux et d'actions. Ces instruments ont été utilisés pour couvrir et exposé le Fonds.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	96.65%	95,13%	98,43%
OPC et disponibilités	3,35%	0%	0%
TOTAL	100%	95,13%	

Emetteurs privés

Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

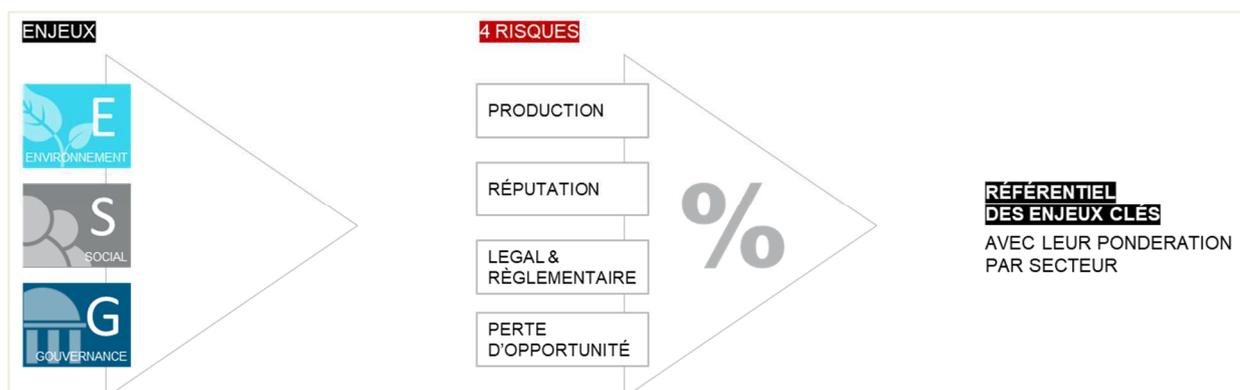
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - Les risques de sécheresse
 - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - Energies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20% des émetteurs de l'univers.

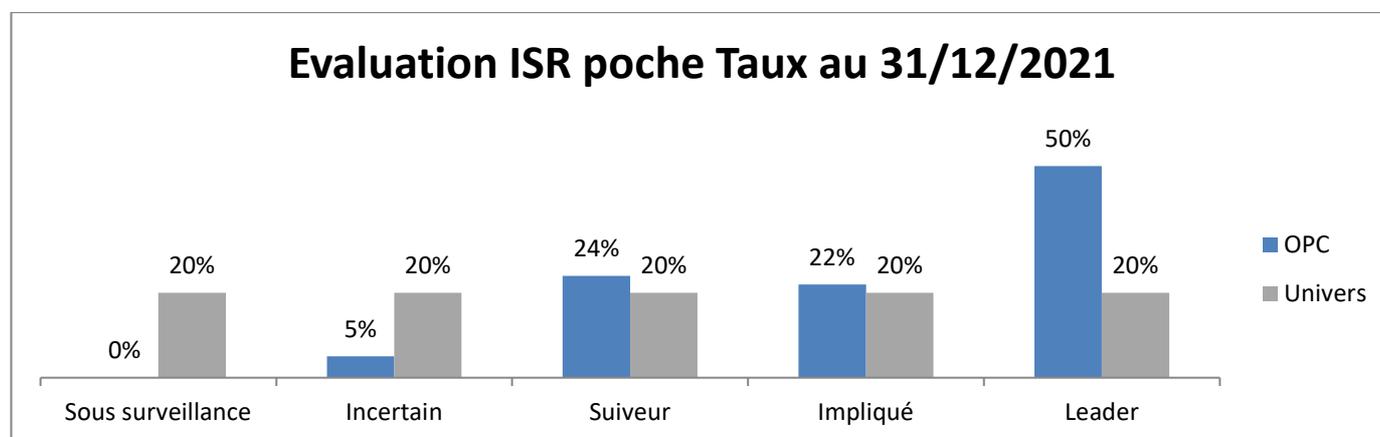
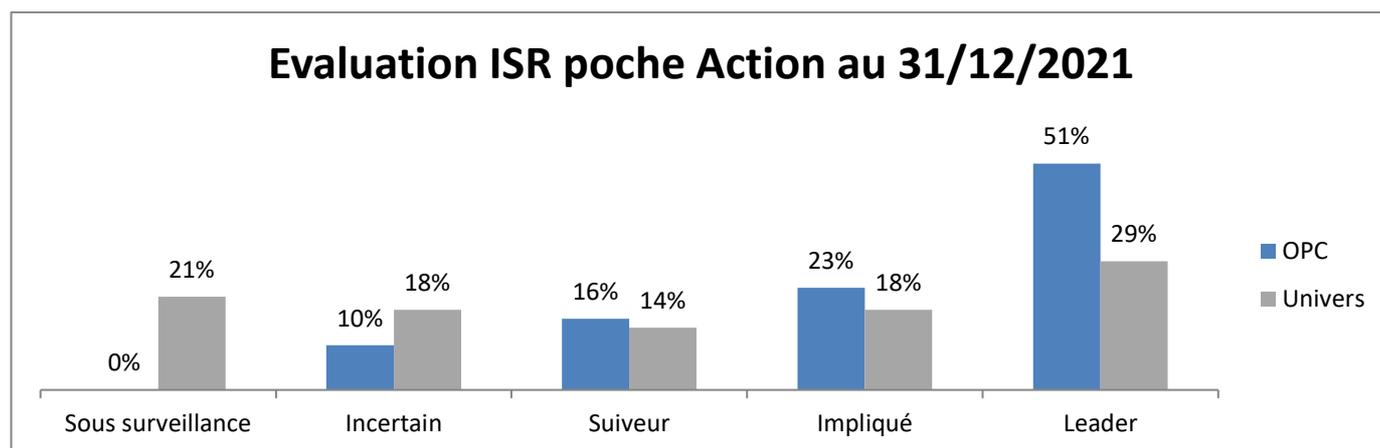
Les autres émetteurs sont répartis en **4 catégories égales en nombre d'émetteurs** :

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 98,43% des émetteurs privés détenus directement étaient couverts par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 31/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Estimation des émissions financées (au 31/12/2021) : 87,68 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 97,49% de l'encours du portefeuille

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI). Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

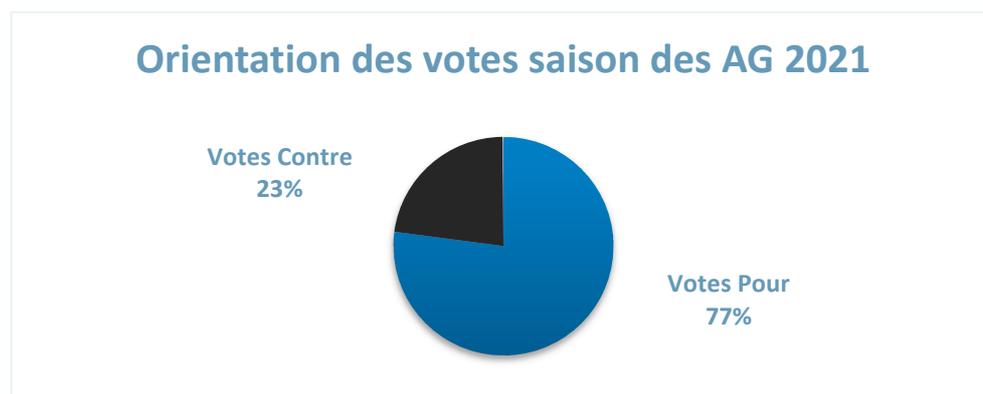
Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Nombre de...	AG en 2021
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	77
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	67
Résolutions votées	1306
Résolutions votées Contre ou Abstention	297
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	0
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	4

Orientation des votes



INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 31/12/2021

Taux : Pas de position au 31/12/2021

Crédit : Pas de position au 31/12/2021

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021

Commodities : Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI RS EQUILIBRE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	306 203 441,50	246 512 055,77
Actions et valeurs assimilées	136 408 120,83	110 758 305,31
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	136 408 120,83	110 758 305,31
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	158 730 597,92	135 338 440,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	158 730 597,92	135 338 440,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	10 216 847,75	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 216 847,75	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	847 875,00	415 310,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	847 875,00	415 310,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 854 621,86	2 850 347,04
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 854 621,86	2 850 347,04
Comptes financiers	74 217,68	44 843,90
Liquidités	74 217,68	44 843,90
Total de l'actif	308 132 281,04	249 407 246,71

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	299 472 841,98	239 566 187,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	612 993,82	3 442 394,28
Report à nouveau (a)	249 509,69	1 889,79
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 074 892,87	2 681 604,79
Résultat de l'exercice (a, b)	1 579 561,59	1 040 747,73
Total des capitaux propres	306 989 799,95	246 732 823,85
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	847 875,00	415 310,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	847 875,00	415 310,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	847 875,00	415 310,00
Autres opérations	-	-
Dettes	294 605,93	228 622,93
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	294 605,93	228 622,93
Comptes financiers	0,16	2 030 489,93
Concours bancaires courants	0,16	2 030 489,93
Emprunts	-	-
Total du passif	308 132 281,04	249 407 246,71

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	33 222 275,00	49 888 210,00
ACTIONS	25 510 625,00	31 559 500,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	25 510 625,00	31 559 500,00
TAUX	7 711 650,00	18 328 710,00
VENTE - FUTURE - EURO BTP	-	11 400 750,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	7 711 650,00	6 927 960,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	86,02
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 868 690,72	1 869 695,46
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 603 360,96	1 920 079,93
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	4 472 051,68	3 789 861,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	61 324,89	71 151,97
Autres charges financières	-	-
Total (II)	61 324,89	71 151,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 410 726,79	3 718 709,44
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 009 539,48	2 462 984,17
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 401 187,31	1 255 725,27
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	178 374,28	-214 977,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 579 561,59	1 040 747,73

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvert et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué, sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,20% TTC pour les parts XL
- 1,20% TTC pour les parts OFI PROFIL EQUILIBRE
- 1,55% TTC pour les parts RC EUR
- 1,00% TTC pour les parts RF
- 0,80% TTC pour les parts N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM et, dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;

Frais indirects

Le fonds investira uniquement dans des parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement dont les frais ne dépasseront pas 1 % TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels l'OPCVM investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPCVM à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPCVM sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPCVM sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPCVM après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPCVM sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Parts XL

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts OFI PROFIL EQUILIBRE, RC EUR et RF

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts N

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	246 732 823,85	233 328 576,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	81 989 049,06	66 532 228,67
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-34 095 568,16	-62 075 488,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 616 905,74	12 175 742,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 516 947,68	-7 072 705,97
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 646 710,00	9 506 850,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-7 786 872,66	-11 632 147,50
Frais de transaction	-351 930,34	-525 628,25
Différences de change	18 011,24	-35 758,73
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 860 530,93	6 208 263,00
Différence d'estimation exercice N	28 247 323,21	
Différence d'estimation exercice N - 1	21 386 792,28	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-307 915,00	-652 600,00
Différence d'estimation exercice N	-723 225,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-415 310,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-216 184,34	-280 233,08
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 401 187,31	1 255 725,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	306 989 799,95	246 732 823,85

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	158 730 597,92	51,71
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	158 730 597,92	51,71
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	7 711 650,00	2,51
Actions	25 510 625,00	8,31
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	119 336 061,32	38,87	37 872 827,35	12,34	1 521 709,25	0,50	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	74 217,68	0,02
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	0,16	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	7 711 650,00	2,51	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	1 104 916,76	0,36	22 413 987,05	7,30	26 445 580,71	8,61	108 766 113,40	35,43
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	74 217,68	0,02	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,16	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	7 711 650,00	2,51
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	AUD	%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	74 217,67	0,02	0,01	0,00	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	AUD	%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 838 404,60
Souscriptions à recevoir	16 217,26
Total créances	1 854 621,86
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-293 410,09
Provision commission de mouvement	-1 192,54
Rachats à payer	-3,30
Total dettes	-294 605,93
Total	1 560 015,93

Souscriptions rachats

Catégorie de parts XL	
Parts émises	6 630,0000
Parts rachetées	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE	
Parts émises	582 758,2789
Parts rachetées	233 891,0859
Catégorie de parts N	
Parts émises	109 228,1100
Parts rachetées	54 190,4400
Catégorie de parts RC EUR	
Parts émises	9 353,9205
Parts rachetées	9 456,6881

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie de parts RF	
Parts émises	934,0000
Parts rachetées	-

Commissions

Catégorie de parts XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RC EUR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RC EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	2 362,5446	4 324,51	10 216 847,75

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie de parts XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	248 492,85	-
Résultat	293 910,52	235 681,22
Total	542 403,37	235 681,22
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	542 403,37	235 681,22
Capitalisation	-	-
Total	542 403,37	235 681,22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	128 594,4630	121 964,4630
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	972 842,24	590 519,47
Total	972 842,24	590 519,47
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	972 842,24	590 519,47
Total	972 842,24	590 519,47
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 016,84	1 889,79
Résultat	299 746,73	205 336,64
Total	300 763,57	207 226,43
Affectation		
Distribution	300 502,29	206 388,44
Report à nouveau de l'exercice	261,28	837,99
Capitalisation	-	-
Total	300 763,57	207 226,43

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	313 023,2200	257 985,5500
Distribution unitaire	0,96	0,80
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RC EUR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 220,20	236,82
Total	1 220,20	236,82
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 220,20	236,82
Total	1 220,20	236,82
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	11 841,90	8 973,58
Total	11 841,90	8 973,58
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	11 841,90	8 973,58
Total	11 841,90	8 973,58
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie de parts XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	612 993,82	342 459,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice	409 197,58	238 930,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 022 191,40	581 389,45
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 022 191,40	581 389,45
Capitalisation	-	-
Total	1 022 191,40	581 389,45
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	128 594,4630	121 964,4630
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	3 099 935,01
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 043 381,93	2 108 055,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 043 381,93	5 207 990,07
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 043 381,93	-
Capitalisation	-	5 207 990,07
Total	4 043 381,93	5 207 990,07
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 079 292,2236	1 730 425,0306
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	574 276,73	305 489,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	574 276,73	305 489,52
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	574 276,73	-
Capitalisation	-	305 489,52
Total	574 276,73	305 489,52

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	313 023,2200	257 985,5500
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RC EUR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	19 821,17	12 615,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	19 821,17	12 615,24
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	19 821,17	-
Capitalisation	-	12 615,24
Total	19 821,17	12 615,24
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10 976,1508	11 078,9184
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	28 215,46	16 514,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	28 215,46	16 514,79
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	28 215,46	-
Capitalisation	-	16 514,79
Total	28 215,46	16 514,79
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	15 668,1922	14 734,1922
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/03/2018
Actif net					
en EUR	306 989 799,95	246 732 823,85	233 328 576,81	192 233 664,03	171 755 755,55
Nombre de titres					
Catégorie de parts XL	128 594,4630	121 964,4630	318 247,6091	316 046,3695	303 833,8509
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE	2 079 292,2236	1 730 425,0306	1 453 298,1532	1 259 049,9465	982 598,0730
Catégorie de parts N	313 023,2200	257 985,5500	159 724,5700	156 812,9200	148 551,7200
Catégorie de parts RC EUR	10 976,1508	11 078,9184	13 282,9923	5 963,0000	2 667,0000
Catégorie de parts RF	15 668,1922	14 734,1922	14 734,1922	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts XL en EUR	193,27	183,09	175,83	160,44	169,77
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	117,60	112,30	108,72	100,00	106,46
Catégorie de parts N en EUR	110,84	106,13	103,55	96,02	102,94
Catégorie de parts RC EUR en EUR	109,03	104,43	101,40	93,55	99,83 ⁽¹⁾
Catégorie de parts RF en EUR	109,08	103,85	100,24	91,76	97,20 ⁽²⁾
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	0,96	0,80	1,20	1,29	1,09
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/03/2018
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-5,54	2,55	2,36
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	0,46	3,35	-4,28	0,95	0,63
Catégorie de parts N en EUR	-	1,18	-4,81	-0,18	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	0,11	1,16	-4,29	0,51	0,65
Catégorie de parts RF en EUR	0,75	1,72	-3,50	1,16	0,09

(1) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(2) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			136 408 120,83	44,43
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			136 408 120,83	44,43
ACCOR SA	EUR	47 477,00	1 350 720,65	0,44
ADIDAS NOM	EUR	11 768,00	2 979 657,60	0,97
AENA SME SA	EUR	13 776,00	1 912 108,80	0,62
AIR LIQUIDE	EUR	17 590,00	2 696 898,80	0,88
AKZO NOBEL NV	EUR	19 558,00	1 887 347,00	0,61
ALLIANZ SE-NOM	EUR	11 608,00	2 410 401,20	0,79
ALSTOM	EUR	49 046,00	1 531 216,12	0,50
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	29 606,00	1 765 701,84	0,58
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	24 819,00	1 319 626,23	0,43
ASML HOLDING N.V.	EUR	9 657,00	6 824 601,90	2,22
ATOS SE	EUR	37 318,00	1 395 320,02	0,45
AXA	EUR	129 238,00	3 384 097,03	1,10
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	354 667,00	1 862 001,75	0,61
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	24 245,00	2 145 440,05	0,70
BNP PARIBAS	EUR	33 423,00	2 031 115,71	0,66
BRENNTAG AG	EUR	15 468,00	1 230 943,44	0,40
BUREAU VERITAS	EUR	67 842,00	1 979 629,56	0,64
CAP GEMINI SE	EUR	9 536,00	2 055 008,00	0,67
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	27 093,00	1 676 243,91	0,55
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	155 581,00	1 952 541,55	0,64
CRH PLC	EUR	74 134,00	3 448 713,68	1,12
DANONE SA	EUR	31 053,00	1 695 183,27	0,55
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	302 775,00	1 463 008,80	0,48
ENEL SPA	EUR	530 784,00	3 739 904,06	1,22
ENGIE SA	EUR	107 276,00	1 396 089,86	0,45
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	11 006,00	2 060 763,44	0,67
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	60 917,00	1 734 306,99	0,56
FAURECIA	EUR	13 482,00	563 952,06	0,18
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	220 491,00	1 878 583,32	0,61
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	18 739,00	1 839 420,24	0,60
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	24 321,00	1 730 195,94	0,56
INDITEX	EUR	58 396,00	1 666 037,88	0,54
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	59 091,00	2 408 549,16	0,78
ING GROUP NV	EUR	141 975,00	1 738 057,95	0,57
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	724 891,00	1 648 402,13	0,54
KBC GROUPE	EUR	32 448,00	2 448 526,08	0,80
KERING	EUR	1 822,00	1 287 971,80	0,42
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	65 761,00	1 981 707,74	0,65
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	8 812,00	1 744 776,00	0,57
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	772 737,00	2 109 572,01	0,69
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	31 924,00	1 045 989,86	0,34

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
L'OREAL SA	EUR	10 184,00	4 246 218,80	1,38
LEGRAND	EUR	24 524,00	2 523 519,60	0,82
LINDE PLC	EUR	8 133,00	2 488 698,00	0,81
MERCK KGAA	EUR	11 717,00	2 659 759,00	0,87
MICHELIN (CGDE)-SA	EUR	19 412,00	2 798 239,80	0,91
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	6 233,00	1 118 200,20	0,36
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	8 932,00	2 326 786,00	0,76
NESTE CORPORATION	EUR	41 511,00	1 799 916,96	0,59
ORANGE	EUR	211 095,00	1 987 037,24	0,65
ORPEA	EUR	18 599,00	1 638 571,90	0,53
PERNOD RICARD	EUR	8 177,00	1 729 435,50	0,56
PUMA AG	EUR	10 454,00	1 123 805,00	0,37
REPSOL	EUR	110 047,00	1 148 450,49	0,37
REXEL	EUR	99 772,00	1 778 934,76	0,58
SANOFI	EUR	14 632,00	1 296 102,56	0,42
SAP SE	EUR	46 563,00	5 815 718,70	1,89
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	16 741,00	2 887 152,86	0,94
SEB SA	EUR	8 361,00	1 144 620,90	0,37
SIEMENS AG-NOM	EUR	8 567,00	1 308 009,56	0,43
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY SA	EUR	36 595,00	771 056,65	0,25
SMURFIT KAPPA	EUR	25 117,00	1 216 667,48	0,40
STELLANTIS NV	EUR	72 570,00	1 210 322,46	0,39
TELEPERFORMANCE SE	EUR	3 639,00	1 426 488,00	0,46
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	14 448,00	890 285,76	0,29
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	67 087,00	1 662 415,86	0,54
UPM KYMMENE OYJ	EUR	41 866,00	1 400 836,36	0,46
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	41 042,00	1 990 537,00	0,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			158 730 597,92	51,71
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			158 730 597,92	51,71
A2A SPA 1.25% 16/03/2024	EUR	740 000,00	768 096,68	0,25
ACCIONA ENERGIA FINANCIA 0.375% 07/10/2027	EUR	2 000 000,00	1 980 228,77	0,65
ADECCO INT FINANCIAL SVS 0.50% 21/09/2031	EUR	2 000 000,00	1 935 276,71	0,63
ALD SA 0% 23/02/2024	EUR	1 500 000,00	1 500 150,00	0,49
AP MOLLER MAERSK A S 0.75% 25/11/2031	EUR	2 067 000,00	2 054 023,20	0,67
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	EUR	500 000,00	503 736,30	0,16
AUST & NZ BANKING GROUP VAR 05/05/2031	EUR	1 484 000,00	1 469 118,77	0,48
AXA SA TF/TV 04/07/2043	EUR	1 000 000,00	1 101 935,62	0,36
AXA SA VAR 07/10/2041	EUR	1 462 000,00	1 434 445,31	0,47
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	EUR	1 000 000,00	1 033 554,79	0,34
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	EUR	1 800 000,00	2 084 133,70	0,68
BANCO SANTANDER SA VAR 24/03/2027	EUR	1 600 000,00	1 603 548,49	0,52
BANCO SANTANDER VAR 24/06/2029	EUR	600 000,00	596 233,15	0,19
BANK OF AMERICA CORP VAR 24/05/2032	EUR	1 342 000,00	1 364 804,81	0,44
BANQ FED CRED MUTUEL 0.625% 03/11/2028	EUR	1 600 000,00	1 598 978,63	0,52

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	EUR	300 000,00	326 983,15	0,11
BECTON DICKINSON EURO 0.334% 13/08/2028	EUR	1 600 000,00	1 575 868,32	0,51
BELFIUS BANK SA NV 0.375% 08/06/2027	EUR	1 400 000,00	1 395 180,55	0,45
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	EUR	2 021 000,00	2 108 469,16	0,69
BNP PARIBAS 1.5% 17/11/2025	EUR	444 000,00	466 809,44	0,15
BNP PARIBAS VAR 14/10/2027	EUR	800 000,00	795 633,97	0,26
BPCE 4.625% 18/07/2023	EUR	300 000,00	327 552,33	0,11
BPCE SA 0.5% 15/09/2027	EUR	1 600 000,00	1 597 472,88	0,52
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	1 500 000,00	1 533 863,01	0,50
CADENT FINANCE PLC 0.625% 19/03/2030	EUR	1 721 000,00	1 701 351,13	0,55
CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	EUR	600 000,00	601 849,32	0,20
CAIXABANK SA VAR 14/07/2028	EUR	1 400 000,00	1 464 973,42	0,48
CAIXABANK SA VARIABLE 18/11/2026	EUR	200 000,00	199 218,63	0,06
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	1 000 000,00	1 047 208,22	0,34
COCA COLA EUROPEAN PARTN 0.2% 02/12/2028	EUR	986 000,00	958 175,89	0,31
COFINIMMO 0.875% 02/12/2030	EUR	1 800 000,00	1 745 803,97	0,57
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	1 400 000,00	1 434 860,00	0,47
COVIVIO HOTELS SACA 1% 27/07/2029	EUR	1 300 000,00	1 302 224,25	0,42
CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	EUR	1 500 000,00	1 564 033,56	0,51
CREDIT AGRICOLE ASSRNCES 1.50% 06/10/2031	EUR	1 600 000,00	1 583 357,81	0,52
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	EUR	2 472 000,00	2 757 693,78	0,90
CREDIT LOGEMENT SA VAR 15/02/2034	EUR	1 600 000,00	1 596 289,32	0,52
CREDIT SUISSE GROUP AG FRN 16/01/2026	EUR	1 500 000,00	1 521 709,25	0,50
CRITERIA CAIXA SA 0.875% 28/10/2027	EUR	1 300 000,00	1 313 559,18	0,43
DH EUROPE 0.45% 18/03/2028	EUR	2 000 000,00	2 008 600,00	0,65
EDP FINANCE BV 1.875% 13/10/2025	EUR	1 150 000,00	1 230 918,25	0,40
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	EUR	1 375 000,00	1 483 600,51	0,48
ENEL FINANCE INTL INV 1.125% 16/09/2026	EUR	856 000,00	890 745,39	0,29
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	EUR	1 091 000,00	1 072 065,92	0,35
ENEL SPA VAR 24/11/2078	EUR	1 100 000,00	1 140 819,04	0,37
EQT AB 0.875% 14/05/2031	EUR	1 632 000,00	1 612 960,37	0,53
ERG SPA 0.5% 11/09/2027	EUR	2 406 000,00	2 406 421,87	0,78
EXOR NV 0.875% 19/01/2031	EUR	344 000,00	340 247,10	0,11
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	EUR	1 956 000,00	2 114 296,67	0,69
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	800 000,00	840 648,22	0,27
FERRPVIAL EMISIONES SA 0.54% 12/11/2028	EUR	300 000,00	299 095,23	0,10
FONCIERE DES REGIONS 1.5% 21/06/2027	EUR	700 000,00	746 197,12	0,24
GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.875% 21/01/2030	EUR	1 500 000,00	1 520 763,70	0,50
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 0.75% 07/07/2028	EUR	2 100 000,00	2 045 440,27	0,67
HANNOVER RE VAR 08/10/2040	EUR	1 400 000,00	1 438 526,85	0,47
HERA SPA 1% 25/04/2034	EUR	1 334 000,00	1 336 061,30	0,44
IBERDROLA INTL BV VAR PERP	EUR	800 000,00	809 720,00	0,26
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	EUR	1 300 000,00	1 320 890,82	0,43
ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	EUR	1 400 000,00	1 395 187,26	0,45
IMERYS SA 1% 15/07/2031	EUR	700 000,00	687 777,81	0,22

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IMERYSA SA 1.50% 15/01/2027	EUR	400 000,00	424 659,18	0,14
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	EUR	2 000 000,00	2 064 304,11	0,67
ING GROUPE NV VAR 09/06/2032	EUR	700 000,00	698 887,19	0,23
INMOBILIARIA COLONIAL SA 1.35% 14/10/2028	EUR	1 200 000,00	1 242 399,45	0,40
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI SA 0.75% 22/06/2029	EUR	500 000,00	492 813,70	0,16
INTESA SANPAOLO SPA 0.625% 24/02/2026	EUR	804 000,00	803 257,68	0,26
INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 04/12/2024	EUR	1 000 000,00	1 017 436,99	0,33
INTESA SANPAOLO SPA 2.125% 26/05/2025	EUR	200 000,00	214 456,58	0,07
KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	EUR	1 900 000,00	1 868 990,96	0,61
KELLOGG CO 0.5% 20/05/2029	EUR	1 227 000,00	1 214 039,18	0,40
KERRY GROUP FIN SERVICES 0.875% 01/12/2031	EUR	1 442 000,00	1 436 542,13	0,47
KLEPIERRE 1% 17/04/2023	EUR	800 000,00	815 902,47	0,27
LA BANQUE POSTALE VAR 26/01/2031	EUR	2 200 000,00	2 194 549,73	0,71
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09/04/2025	EUR	1 700 000,00	1 924 723,70	0,63
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	1 000 000,00	1 013 861,64	0,33
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	EUR	1 937 000,00	2 077 427,19	0,68
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	EUR	592 000,00	601 180,46	0,20
MEDIOBANCA DI CRED FIN 1% 08/09/2027	EUR	1 400 000,00	1 429 306,03	0,47
MERLIN PROPETES SOCIMI 1.875% 02/11/2026	EUR	1 550 000,00	1 640 266,27	0,53
MITSUBISHI UFJ FIN GRP 0.337% VAR 08/06/2027	EUR	1 235 000,00	1 228 626,05	0,40
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07/10/2025	EUR	700 000,00	700 015,27	0,23
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	EUR	1 407 000,00	1 497 637,78	0,49
MUNICH RE VAR 26/05/2042	EUR	1 700 000,00	1 632 845,34	0,53
NATIONAL GRID PLC 0.25% 01/09/2028	EUR	1 410 000,00	1 386 673,19	0,45
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	EUR	2 935 000,00	3 087 358,66	1,01
NESTE OYJ 0.75% 25/03/2028	EUR	800 000,00	801 004,93	0,26
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	EUR	1 300 000,00	1 348 452,60	0,44
NIBC BANK NV 0.25% 09/09/2026	EUR	1 800 000,00	1 776 602,47	0,58
NORDEA BANK 0.875% 26/06/2023	EUR	1 000 000,00	1 020 302,74	0,33
NORDEA BANK AB VAR 18/08/2031	EUR	857 000,00	852 612,28	0,28
ORPEA 2% 01/04/2028	EUR	800 000,00	814 586,30	0,27
PROLOGIS 3% 02/06/2026	EUR	1 481 000,00	1 684 864,72	0,55
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09/07/2029	EUR	1 000 000,00	1 018 891,10	0,33
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	1 100 000,00	1 118 746,71	0,36
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	EUR	1 500 000,00	1 524 834,25	0,50
RELX FINANCE BV 0.5% 10/03/2028	EUR	288 000,00	290 277,96	0,09
REPSOL EUROPE FINANCE 0.375% 06/07/2029	EUR	1 600 000,00	1 578 991,78	0,51
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	EUR	810 000,00	852 465,08	0,28
SCA HYGIENE AB 1.125% 27/03/2024	EUR	2 066 000,00	2 135 051,10	0,70
SEB SA 1.5% 31/05/2024	EUR	1 500 000,00	1 555 588,36	0,51
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	740 000,00	756 646,96	0,25
SNAM SPA 0% 15/08/2025	EUR	791 000,00	786 412,20	0,26
SNAM SPA 0.625% 30/06/2031	EUR	1 444 000,00	1 431 320,49	0,47
SOCIETE GENERALE 0.75% 25/01/2027	EUR	700 000,00	710 407,95	0,23
SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	EUR	900 000,00	934 345,48	0,30

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	EUR	1 100 000,00	1 112 972,47	0,36
SOFINA SA 1% 23/09/2028	EUR	2 000 000,00	1 966 443,84	0,64
STORA ENSO OYJ 0.625% 02/12/2030	EUR	1 245 000,00	1 227 277,51	0,40
SUEZ 1.25% 02/04/2027	EUR	800 000,00	847 109,04	0,28
SUEZ ENVIRONMENT VAR PERP	EUR	500 000,00	510 439,04	0,17
TALANX AG VAR 01/12/2042	EUR	900 000,00	899 037,12	0,29
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	800 000,00	808 329,32	0,26
TENNET HOLDING BV 0.125% 09/12/2027	EUR	1 179 000,00	1 171 913,08	0,38
TERNA SPA 0.375% 25/09/2030	EUR	2 000 000,00	1 944 475,34	0,63
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01/03/2025	EUR	992 000,00	994 934,55	0,32
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.45% 16/03/2027	EUR	700 000,00	748 705,62	0,24
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.878% 24/11/2027	EUR	1 400 000,00	1 373 800,75	0,45
UBS GROUP AG 0.25% 24/02/2028	EUR	1 600 000,00	1 579 601,10	0,51
UCB SA 1% 30/03/2028	EUR	1 400 000,00	1 417 039,73	0,46
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	EUR	900 000,00	895 620,21	0,29
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 1.375% 04/12/2031	EUR	700 000,00	718 667,47	0,23
UNICREDIT SPA VAR 25/06/2025	EUR	500 000,00	515 504,79	0,17
UNICREDIT SPA VAR 5/7/2029	EUR	792 000,00	795 176,68	0,26
UPM KYMMENE OYJ 0.125% 19/11/2028	EUR	1 400 000,00	1 366 900,55	0,45
VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	EUR	700 000,00	723 867,60	0,24
VERIZON COMMUNICATIONS 1.25% 08/04/2030	EUR	800 000,00	841 344,66	0,27
VF CORP 0.625% 20/09/2023	EUR	666 000,00	675 067,64	0,22
WENDEL SE 1% 01/06/2031	EUR	1 200 000,00	1 206 414,25	0,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			10 216 847,75	3,33
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 216 847,75	3,33
OFI RS LIQUIDITES	EUR	2 362,5446	10 216 847,75	3,33
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	723 225,00	723 225,00	0,24
EURO BUND 0322	EUR	-45,00	124 650,00	0,04
EURO STOXX 0322	EUR	-595,00	-847 875,00	-0,28
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			1 854 621,86	0,60
Dettes			-294 605,93	-0,10
Comptes financiers			74 217,52	0,02
ACTIF NET			306 989 799,95	100,00



Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

OFI RS EQUILIBRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

OFI RS EQUILIBRE
Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI RS EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, une communication a été insérée au sein du rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mars 2022
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCÉ